

L'accompagnement

À l'issue des examens, des pistes d'accompagnement peuvent être proposées au patient et à son entourage, afin de répondre au plus près à leurs demandes et favoriser l'autonomie.

Au sein de l'hôpital, l'équipe du CMRR propose différents types de rencontres :

► **Consultation avec l'assistant de service social :**

Il assure un rôle d'informations sur les aides et les structures existantes.

► **Consultation en ergothérapie :**

L'ergothérapeute évalue l'impact des troubles cognitifs sur l'autonomie de la personne dans sa vie quotidienne. Il assure un rôle d'information et de conseils sur l'aménagement de l'environnement et les adaptations au quotidien.

► **Programme d'éducation thérapeutique patient :**

Ce programme vise à aider les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et leurs proches à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec la maladie (comprendre le diagnostic et le fonctionnement de la mémoire, gérer son traitement, adopter des stratégies, ...).

À l'extérieur de l'hôpital, différents professionnels peuvent être sollicités :

► Le médecin du CMRR peut prescrire des séances d'orthophonie à visée de stimulation cognitive, ou des séances d'accompagnement à domicile par les Équipes Mobiles Alzheimer.

► Le CMRR établit également des relais avec les organismes extérieurs impliqués dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs (ex : associations, accueils de jour, ...).

Nos coordonnées

CMRR Région Centre-Val de Loire
Service des Consultations Externes
Bâtiment B1A
Hôpital Bretonneau
CHRU de TOURS - 37044 TOURS cedex 9

Téléphone : 02 34 37 89 52

Fax : 02 18 37 08 96



Le Centre Mémoire
de Ressources et
de Recherche
(CMRR)

Région Centre-Val de Loire



Qu'est-ce que le CMRR ?

Le CMRR est un lieu de consultation au sein du CHRU de Tours, composé d'une équipe pluridisciplinaire.

Il est ouvert à toutes les personnes adultes présentant des plaintes cognitives (mémoire, langage, attention, ...) qui peuvent paraître inhabituelles. Ces difficultés cognitives peuvent retentir sur notre façon de penser, raisonner, agir, ressentir, ... en lien avec le fonctionnement du cerveau.

L'ensemble des professionnels participe à l'évaluation et au suivi de ces personnes.

A l'issue des différents examens, le médecin référent en fait une synthèse à visée diagnostique, et propose si besoin un traitement et un accompagnement personnalisé.

Le CMRR participe également à la recherche, dans le but d'améliorer le diagnostic et la prise en charge.

L'équipe du CMRR est pluridisciplinaire :

- ▶ médecins neurologues, psychiatres et gériatres
- ▶ psychologues et orthophonistes
- ▶ secrétaires
- ▶ ergothérapeute
- ▶ assistante sociale
- ▶ attaché de recherche clinique

Les missions du CMRR

Diagnostic :

- ▶ Recevoir en consultation les personnes du secteur géographique de Tours, adressées par leur médecin traitant.
- ▶ Aider les médecins spécialistes de la région Centre Val de Loire qui demandent un avis complémentaire.

Suivi :

- ▶ Participer au suivi des personnes et de leur entourage, en lien avec les professionnels de santé (médecin traitant, orthophoniste, infirmière, ...) et les équipes médico-sociales (équipe mobile, accueil de jour, ...).

Formation :

- ▶ Participer à la formation des professionnels.

Recherche :

- ▶ Initier et participer à des projets de recherche (essais de nouvelles techniques d'investigation, de nouveaux médicaments, ...).

Parcours patient

Le patient, accompagné d'un membre de son entourage, rencontre un médecin référent du CMRR : neurologue, psychiatre ou gériatre en fonction de l'âge et de la demande.

Le médecin procède à une première évaluation et propose, si besoin, les examens complémentaires utiles à son analyse.

Ces examens peuvent consister en :

- ▶ un bilan neuropsychologique : consultation qui vise à évaluer différents domaines cognitifs (mémoire, langage, attention, ...) à l'aide de tests proposés par un psychologue ou un orthophoniste.
- ▶ l'avis d'un autre médecin spécialiste.
- ▶ des examens biologiques : prise de sang, ponction lombaire, ...
- ▶ une imagerie cérébrale : scanner, IRM, scintigraphie, ...
- ▶ un électro-encéphalogramme ...

L'objectif de ces examens est d'aider le médecin à identifier et caractériser les symptômes, et à en préciser l'origine. Ils peuvent se dérouler en consultation, ou être organisés sur une journée d'hospitalisation.

Le médecin référent du CMRR réalise une synthèse à l'issue de ces examens, et fait part de ses conclusions au médecin traitant et/ou au spécialiste à l'origine de la demande.

Le patient pourra être revu ultérieurement si cela est nécessaire.